

Au lycée Gerville
Réache

BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE

Le BIA, une formation gratuite à l'aéronautique et à l'espace.



- Assurée par des enseignants pilotes, titulaires du CAEA,
- Ouverte à tous, (nombre de places limitées),
- D'environ 50 heures (2h/semaine le mercredi après-midi),
- Se déroule d'octobre à mai (suivant le calendrier scolaire),
- Avec une ou plusieurs visites (professionnels, installations aéroportuaires, aéroclubs, drones, ateliers...),
- Permet la réalisation d'une heure de vol avion payante, en condition « pilote » !
- Assure la préparation à un examen écrit en mai (QCM),
- Débouche sur l'obtention d'un diplôme national officiel délivré par l'Education Nationale.



Météorologie et Aérogologie	Aérodynamique, Aérostatique et principes du vol	Etude des aéronefs et des engins spatiaux	Navigation, réglementation, sécurité des vols	Histoire et culture de l'aéronautique et du Spatial	Anglais aéronautique <i>Epreuve facultative</i>
					

Suivre une formation au BIA, permet :

- D'obtenir un diplôme à inscrire sur son CV,
- La découverte d'une activité d'actualité et d'avenir,
- La mise en pratique des cours du collège/lycée,
- Une ouverture vers les métiers de l'aéronautique (passionné ou néophyte),
- Effectuer les premiers pas vers une formation de pilote, le BIA représentant 60% de la partie théorique Brevet de pilote privé,
- L'attribution d'aides financières (prime de 165€ au brevet de base et plus encore) réservées aux moins de 21 ans par la FFA.



Réunion d'information le mercredi 25 septembre à 14h30, salle de réunion, face au plateau d'EPS

Autres Informations et préinscription : <http://www.cirasguadeloupe.fr/informations1.htm>